Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 029-212900047-20260918-DEL18092026_065-DE

BANNALEC
BANALEG

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2026

L'An deux mil vingt-six, le dix-huit septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Bannalec se sont réunis en séance à 18h15, salle du Conseil en Mairie, sur la convocation qui leur a été donnée le onze septembre deux mil vingt-six, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code général des collectivités territoriales.

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 29

Etaient présents :

M. Christophe LE ROUX, Mme Marie José TOULLEC, M. Sylvain DUBREUIL, M. Roger CARNOT, Mme Odile LE CANN, M. Denis BARGUIL, Mme Lénaïg LESCOAT, M. Christian DIEHL, Mme Françoise MONNIER, M. Michel LE BERRE, Mme Martine PRIMA, M. Patrice CHAVRIER, Mme Claudine KERVRAN, Mme Florence LE MEUR, M. Romuald FEVRIER, Mme. Sabrina TUAL, M. Fabien HAVARD, M. Victor CARRIOU,

Etaient absents :

Mme. Christelle BESSAGUET, excusée a donné pouvoir à M. Roger CARNOT,
M. Rayan LE CALLOCH, excusé a donné pouvoir à M. Sylvain DUBREUIL,
M. Michel ROUAT, excusé a donné pouvoir à Mme. Sabrina TUAL,
M. Erwan LE ROUX, excusé a donné pouvoir à M. Denis BARGUIL,
M. Olivier LE BOUETTÉ est excusé,
Mme. Marie-Hélène NAVINER, excusée a donné pouvoir à Mme Françoise MONNIER,
Mme Katie LE ROI, excusée a donné pouvoir à Mme Marie José TOULLEC,
Mme. Frédérique VIVIEN, excusée a donné pouvoir à Mme Odile LE CANN,
M. Frédéric GUELT, excusé a donné pouvoir à M. Christophe LE ROUX,
Mme Amalia KERLÉO, excusée a donné pouvoir à Mme Claudine KERVRAN,
Mme Linde MISSAAR, excusée a donné pouvoir à M. Victor CARRIOU

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Christophe LE ROUX, Maire.
Le Conseil Municipal a élu M. Christian DIEHL comme secrétaire.

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 029-212900047-20260918-DEL18092026_065-DE

DEL18.09.2026-065 : Désignation des représentants de la Commune de Bannalec au sein des commissions du conseil communautaire de Quimperlé Communauté

Par délibération du conseil communautaire du 5 mai 2026, Quimperlé Communauté s'est dotée des 7 commissions thématiques suivantes :

- Finances
- Aménagement (mobilités, urbanisme intercommunal, habitat)
- Cycle de l'eau (Grand cycle, eau et assainissement)
- Solidarités (enfance jeunesse et sport, initiatives sociales et santé)
- Culture et Pays d'Art et d'Histoire
- Environnement (déchets, environnement, énergie, Plan climat, alimentation)
- Attractivité (tourisme, commerce, développement économique, emploi)

Chaque commune dispose de 2 représentants par commission. Il convient de les désigner.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

Désigne les représentants suivants pour intégrer les commissions du conseil communautaire de Quimperlé Communauté :

- Finances : Michel LE BERRE et Marie-Hélène NAVINER
- Aménagement (mobilités, urbanisme intercommunal, habitat) : Roger CARNOT et Christian DIEHL
- Cycle de l'eau (Grand cycle, eau et assainissement) : Denis BARGUIL et Michel ROUAT
- Solidarités (enfance jeunesse et sport, initiatives sociales et santé) : Sabrina TUAL et Romuald FEVRIER
- Culture et Pays d'Art et d'Histoire Lénaïg LESCOAT et Fabien HAVARD
- Environnement (déchets, environnement, énergie, Plan climat, alimentation) : Françoise MONNIER et Odile LE CANN
- Attractivité (tourisme, commerce, développement économique, emploi) : Amalia KERLEO et Katie LE ROI

Délibération adoptée à l'unanimité

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,

Le Maire,

MAIRIE DE BANNALEC (FINISTÈRE)

Christophe LE ROUX

Le Secrétaire,

MAIRIE DE BANNALEC (FINISTÈRE)

Christian DIEHL